

# La filière inquiète... dans l'attente de la PPE 3

Repoussée à plusieurs reprises, la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) devrait être annoncée en fin de semaine. La filière agrivoltaïsme craint que ses objectifs soient revus à la baisse.

Élisabeth Hersand  
Vienne Rurale

Hasard du calendrier, les Assises de l'agrivoltaïsme se sont tenues la veille d'un rendez-vous entre Sébastien Lecornu et le Syndicat des énergies renouvelables (SER), France renouvelables, Enerplan, EDF, Orano et RTE, afin de préparer la publication de la PPE 3, désormais annoncée par le gouvernement en fin de semaine (à l'heure où nous mettons sous presse, ce texte n'était pas encore sorti). La filière agrivoltaïsme craint un recul du développement

des capacités renouvelables du pays, et ne cache pas ses inquiétudes. « Des plans de licenciement ont déjà été lancés » rappelle Dominique Darne, de France Renouvelables. « On sait aussi que les règles pourraient changer avec le prochain président de la République. Il y a aussi un millefeuille administratif, avec des réglementations qui s'empilent... On n'a pas fini de se battre ».

## Emplois

La PPE 3 pourrait mettre en péril quelque 100 000 emplois de la filière des énergies renouvelables.

**Manifestation devant l'Assemblée.** Les quelque 100 000 emplois de la filière seraient en danger. Dès mardi, la filière s'est mobilisée, en manifestant devant l'Assemblée nationale. « Les règles du jeu sont ultra-compliquées, et



La filière s'est mobilisée mardi devant l'assemblée nationale. Valorem

pourtant, on n'a pas commencé la partie » estime Jules Nyssen du Syndicat des Énergies renouvelables. « Ce qu'on veut, c'est combiner la production d'électricité au maintien de l'agriculture. Il est peut-être temps de faire confiance aux agriculteurs locaux ! ». Une remarque partagée par Audrey Juillac, présidente de la Fédération Française des producteurs agrivoltaïques. « On a pris les agriculteurs

pour des abrutis. Chez moi, les panneaux sont à 30 mètres de ma cuisine. Alors évidemment que j'ai tout regardé avant ! Si on veut faire de l'agrivoltaïsme, c'est qu'on en a besoin pour nos exploitations. Des exploitations coulent actuellement, alors qu'il y aurait eu pour elles des moyens de résilience, comme l'agrivoltaïsme ».

**Partage de la valeur.**

L'agricultrice s'inquiète aussi de l'éventuel retour de la PPL Lecamp (lire en page 12), qui évoque le partage de la valeur. « Partager la valeur, c'est quoi ? C'est l'EBE de l'exploitation ? Je veux qu'on défende avant tout de la valeur pour l'agriculture. Les autres, on verra après. Qu'on nous laisse faire ! Car quand il faudra se lever quand une vache vèle, c'est bien l'agriculteur qui le fera ! »

## « Expliquer, expliquer, expliquer »

L'acceptabilité des projets agrivoltaïques a été très régulièrement abordée durant les assises, et pas seulement lors de la table ronde consacrée à ce sujet.

Comme de plus en plus souvent pour les projets qui concernent une exploitation, l'agrivoltaïsme fait régulièrement l'objet de

questionnement, si ce n'est d'attaques. « Il faut expliquer, expliquer, expliquer, et largement en amont » estime Jean-Pierre Frossard, agriculteur en

Haute-Marne. « Il ne faut pas forcément vouloir convaincre, mais intégrer ces oppositions ». En tant que maire et président de l'Association des maires ruraux de Gironde, Daniel Barge conseille d'aller systématiquement voir la municipalité concernée par l'implantation. « Et les contacts doivent perdurer, afin d'évoquer tous les sujets, comme le partage de la valeur. »

### Valorisation des terres.

Un partage qui peut permettre d'impliquer les élus dans le projet. « L'idée c'est d'impliquer le territoire et montrer que le projet valorise les terres. Pourquoi pas aller vers un développement des circuits courts, lorsque le projet intègre les vaches ou des moutons ? »

Marie Bocé estime justement que cette appropriation est indispensable. « Le riverain peut

être acteur dans le projet ».

Qu'il s'agisse des riverains, ou des élus, Olivier Bousquet de Reden constate souvent que chacun se demande en effet ce que le projet va leur apporter. Julie Quentel, de Photosol, ajoute que les chartes de concertation réalisées dans certains départements, peuvent être utiles. D'autant que selon elle, les oppositions, menées par des personnes loin d'être expertes dans le domaine se

limitent souvent à « oui, mais pas chez moi », ou bien « c'est moche ». « Il y a besoin de pédagogie », insiste Louise Lesparre, de la Clé des Champs, « auprès des agriculteurs, mais aussi de leurs collaborateurs et du grand public. »

La jeune femme met en garde : « Souvent, les agriculteurs font de la communication en réaction, et sont donc agressifs. Ne faites pas cette erreur ! »



L'acceptabilité a été abordée à de très ombreuses reprises. (© Elisabeth Hersand)



CONSTRUCTION  
DE BÂTIMENTS  
PHOTOVOLTAÏQUES

ZAE Grand Massonneau  
24300 ST-MARTIAL-DE-VALETTE  
05 53 56 26 24  
adv@cb-bat.fr

**Vous avez un projet de bâtiment ?**  
L'équipe de CB- BAT est à votre écoute.

Bruno BIAUSSA	07 89 33 34 72
David SAVIOT	06 44 18 47 44
Estelle FOSSECAVE	06 83 60 70 46



**Que vous vouliez investir ou être hébergeur, parlons-en !**